

## **Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO au CTMEN du 16 décembre 2020**

Le président Macron dans son interview sur Brut a estimé que c'était « caricaturer » la France et même « mentir » que d'évoquer une restriction des libertés publiques.

Pourtant, ce sont bien les mesures liberticides et l'attitude autoritaire du gouvernement qui sont à l'origine de manifestations massives, des plus grandes villes aux plus petites localités. Partout, les initiatives se multiplient pour exiger le retrait de la proposition de loi « Sécurité globale » et plus généralement défendre les libertés démocratiques mises à mal et entravées par une série de dispositions formant un continuum sécuritaire.

Confinée, reconfinée, soumise au couvre-feu, la population se voit en plus interdite de se rassembler, de revendiquer, de manifester. Et quand elle le fait, elle se trouve confrontée, notamment à Paris, à un déchaînement de violences ciblant en particulier la jeunesse et les cortèges syndicaux. Cela s'est vu encore à Paris le 12 décembre, avec des interpellations en masse, des charges faisant éclater le cortège, des gardes à vue arbitraires de dizaines de manifestants dont plusieurs lycéens. Cette remise en cause du droit de manifester est tout simplement inacceptable.

Si le gouvernement s'acharne à faire passer la Loi de sécurité globale, c'est pour d'autant plus réprimer les mobilisations en défense des revendications, pour faire taire toutes les contestations et imposer d'autant plus brutalement aux salariés et à la jeunesse sa politique de destruction des droits sociaux. La FNEC FP-FO revendique le retrait de ce projet de loi.

C'est dans ce contexte que se tient ce Comité Technique consacré à la répartition des moyens consacrés à l'enseignement scolaire pour la rentrée 2021.

Alors que les personnels se mobilisent depuis la rentrée pour exiger des moyens pour faire face à des conditions de travail de plus en plus dégradées, vous nous présentez un budget d'austérité.

Force est de constater que les 2 039 créations de postes dans le premier degré n'en sont pas puisque cela correspond strictement à l'addition des postes supprimés dans le second degré et dans l'enseignement privé : 1 800 postes dans le public et 239 dans l'enseignement privé, premier et second degré.

Dans le premier degré, 9 890 places sont proposées aux concours de recrutement de professeurs des écoles en 2021. Cela confirme la baisse du nombre de places depuis plusieurs années : près de 2 000 places de moins en 3 ans ! Dans le second degré, c'est depuis 2017 : moins 1 690 postes offerts au CAPES, moins 340 postes offerts à l'agrégation, pour une augmentation considérable et constante des effectifs (+ 116 573 élèves en 4 ans). Comment ne pas y voir la volonté de développer la contractualisation alors que c'est de postes statutaires dont nous avons besoin dès maintenant !

Et ce ne sont pas les heures supplémentaires que le ministre crée à marche forcée qui vont permettre d'avoir des postes et des effectifs moins lourds.

Les 400 postes de personnels administratifs supprimés en 2019 ne sont pas rétablis. Au contraire, le ministre décide de ne pas créer un seul poste supplémentaire. Ce qui s'annonce, c'est un nouveau redéploiement des moyens dans les différentes académies avec des suppressions qui vont se poursuivre dans les services.

En étendant dès cette année la possibilité de recruter des personnels contractuels dans le premier degré et des AED, sur des CDD de 3 mois dans les deux cas, le ministre choisit la voie de l'uberisation de l'Education nationale, ce que nous ne pouvons accepter. Tous les personnels contractuels recrutés doivent être stagiaires et titularisés. Des recrutements doivent être décidés dans le second degré. Tous les AED doivent pouvoir bénéficier d'un vrai statut et d'un vrai salaire.

A plusieurs reprises, nous vous avons interpellés sur la non-reconduction de contrats de dizaines d'enseignants non-titulaires dans le 2nd degré. Serait-ce dû aux injonctions des recrutements évoqués précédemment (contractuels 1er degré, AED...) dans le cadre d'une enveloppe budgétaire fermée ? Nous réitérons notre demande d'explication et exigeons le renouvellement de ces personnels !

Le budget 2021 confirme totalement l'enfumage du Grenelle.

A travers le Grenelle et l'agenda social, le ministre cherche à faire cautionner par les organisations syndicales une politique qui tourne le dos à toutes les revendications exprimées par les personnels et qui amplifie les attaques contre l'Ecole et les statuts.

Depuis plusieurs mois, nous sommes convoqués dans des groupes de travail dans lesquels il n'y a rien à négocier et aucune réponse n'est apportée aux questions et demandes formulées par les organisations syndicales. Ce monologue social, dont la frénésie laisse peu de doutes quant aux réelles intentions du ministre, ne fait qu'amplifier la colère et le rejet des personnels.

Ainsi, pendant que le ministre prépare le transfert des missions des IEN vers les directeurs d'écoles (GT 5), il annonce dans le GT 3 que seuls 5,14% des directeurs verront leur décharge hebdomadaire augmenter l'an prochain. Les écoles de 1 à 3 classes ne se voient

attribuer que deux jours de décharge de plus... par an, bien loin du quart de décharge hebdomadaire revendiqué par FO.

Votre budget, c'est aussi celui de l'austérité contre le droit à la rémunération. Les éléments de « revalorisation » annoncés sont parfaitement insuffisants et ne peuvent être pris par les personnels que comme une provocation.

Et puisque nous en sommes à parler de provocation : les personnels ont appris, hier matin, par voie de presse, qu'ils devraient faire preuve de « tolérance » pour permettre aux élèves de s'auto-confiner afin de participer aux fêtes de Noël en compagnie de leur famille.

On croit rêver ou assister à une mauvaise farce.

Encore une fois, le gouvernement et son conseil scientifique ont décidé de changer les règles au dernier moment sans demander l'avis de personne.

Ceux qui aujourd'hui recommandent de garder les enfants à la maison sont les mêmes qui prétendaient que ces derniers n'étaient pas contagieux.

Les personnels n'en peuvent plus de ces injonctions contradictoires, des ordres et contre-ordres permanents.

C'est une nouvelle illustration de la conception de l'école que cherche à imposer la présidence Macron à la faveur de la crise : une garderie ou une école à la carte, où la décision politique peut supplanter les cadres et les règles nationales, du jour au lendemain.

Face à ce mépris et compte tenu de l'urgence des revendications, la FNEC FP-FO prend toutes ses responsabilités et prépare la mobilisation des personnels. Elle est totalement partie prenante de la grève initiée par la FSU, FO, CGT, SUD, le SNCL, dont nous lirons le communiqué commun à la fin des déclarations liminaires.

Je vous remercie.

*à Montreuil, le 16 décembre 2020*